

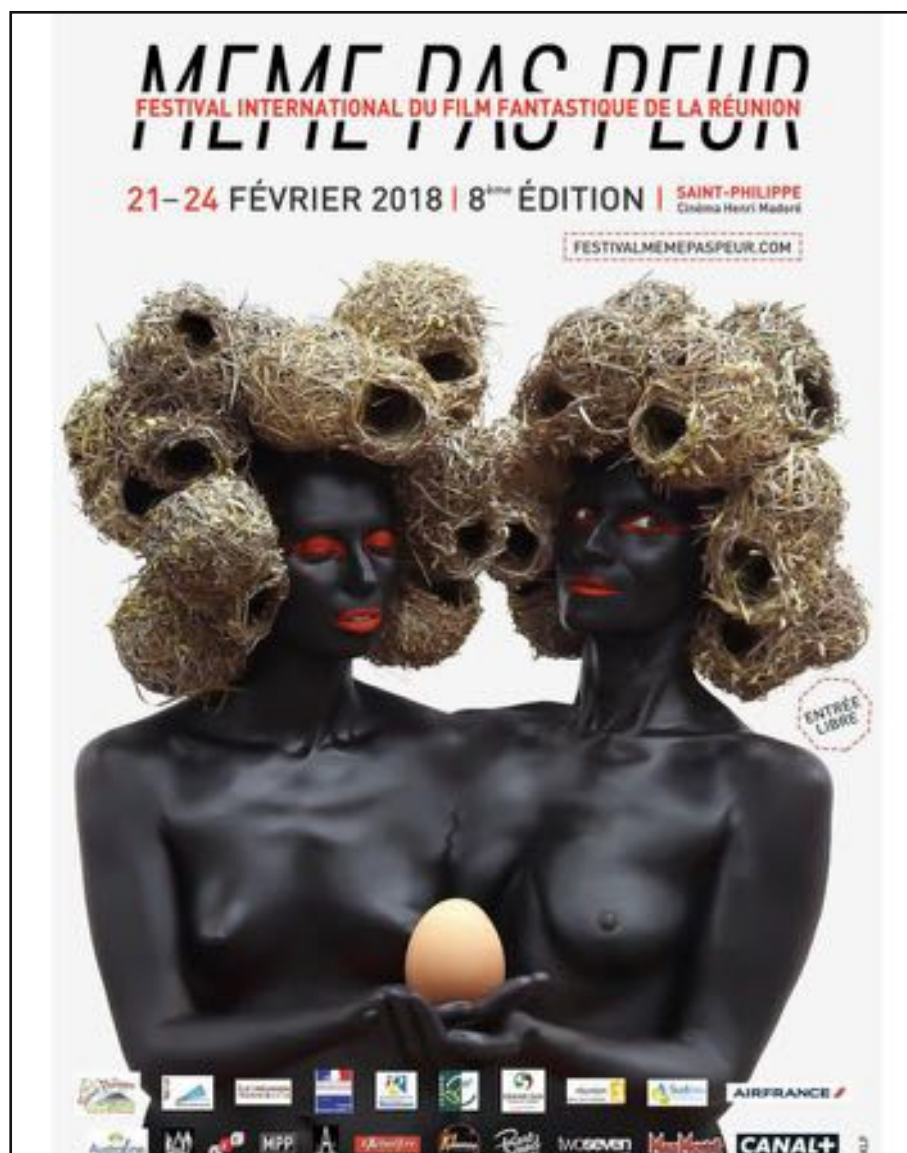
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18894 - 73ÈME ANNÉE

Affiche du festival « Même pas peur »

De la nécessité d'une approche politique de l'antiracisme à la Réunion



La blackface est apparue dans un premier temps dans le monde de la culture du théâtre au 19^e siècle aux États-Unis, mais avait également cours en France. Cette pratique avait pour but de permettre aux colons blancs de se moquer des peuples asservis en se peignant en noir, afin de caricaturer de manière uniforme les peuples colonisés considérés comme idiots et animaux. En 2013, le comité des Droits de l'Homme de l'ONU a d'ailleurs reconnu le caractère raciste de cette pratique. Etant donné le contexte avec plusieurs affaires de blackface apparues ces derniers mois, notamment avec l'affaire Griezmann (ce dernier s'étant grîmé en noir pour se déguiser en Harlem Globetrotter), la créatrice ne peut ignorer la portée de son affiche. De plus, même si elle n'avait pas réalisé la gravité de cet acte raciste, l'interpellation de nombreux Réunionnais choqués par cette affiche, sur les réseaux sociaux notamment, aurait dû le lui faire comprendre. Cependant, au lieu d'accepter le débat et admettre l'éventualité d'avoir pu, même inconsciemment réaliser une affiche raciste, les remarques dénonçant son travail ont été censurées et les utilisateurs bannis de la page Facebook du festival.

Réaction méprisante

La réalisatrice s'est défendue en expliquant que cette affiche avait été « mal interprétée » et qu'elle représente : « deux siamoises amazones, mi-femmes, mi-oiseaux, dont la peau vinyle est faite de peinture et dont la chevelure constituée de nids de bélière, évoque les perruques du temps de la Renaissance. » Cependant, si pour représenter des « amazones mi-femmes mi-oiseaux » la créatrice se sent obligée de reprendre - même inconsciemment -

Le 27 décembre dernier, le festival international du film fantastique « Même Pas Peur » ayant lieu du 21 au 24 février prochain à Saint Philippe, a dévoilé son affiche. Celle-ci montre deux modèles grîmés en blackface : peau peinte en noire, lèvres en rouge et une afro en nids d'oiseaux pour compléter ce tableau.

tous les clichés racistes négrophobes de la blackface (la peau noire, les lèvres rouges ayant fait référence au cannibalisme, l'afro avec des cheveux « en paille »...) cela montre bien qu'il s'agit ici de racisme.

En effet, l'art est subjectif, et sur ce point tout le monde sera d'accord avec l'artiste, ainsi cette représentation est un choix. Que ce dernier soit conscient ou non, il montre bien que la racisme peut se loger dans chacun de nos esprits et rejeter en bloc l'éventualité même d'avoir pu blesser une partie de la population sous prétexte que nous sommes à La Réunion un peuple métissé, prouve que nous avons un travail important de remise en question à mener.

Cette réaction méprisante d'une personne se définissant comme « artiste » et pouvant donc mieux comprendre que d'autres ce qui serait raciste ou non en art, montre un certain mépris de classe en considérant que seuls ceux disposant d'un capital culturel suffisant peuvent être en mesure de comprendre son œuvre, en opposition aux non-initiés qui peuvent légitimement y voir du racisme.

La provocation de l'« autocensure »

Au vu de l'absence de réaction, si ce n'est du mépris de la créatrice concernant la violence symbolique qu'elle pouvait faire subir à la fois en termes de mépris de classe et de racisme, plusieurs Réunionnais ont interpellé le CRAN, qui a réagi et condamné cette affiche. L'organisation antiraciste a contacté la réalisatrice Aurélia Mengin et suite à cet échange, obtenu qu'une nouvelle affiche soit produite.

Or cette dernière, sur laquelle elle se met en scène avec un scotch sur la bouche et un panneau de cinéma sur lequel figure « autocensure » est une provocation plus qu'une solution d'apaisement. En réagissant de la sorte, elle confirme ne pas avoir compris la gravité de cet acte raciste et les problématiques soulevées par cette polémique. Elle montre ainsi la banalisation du racisme et le manque de considération d'une grande partie de la société envers les personnes subissant le racisme. Par ailleurs, nous pouvons noter l'ironie de l'« autocensure » dont elle se dit victime quand elle-même a pratiqué une censure de tous les commentaires qui critiquaient ou interpellaient son œuvre. La censure n'est-elle

donc dénoncée que lorsque l'on s'adresse à une minorité bourgeoise et que l'on dénonce le racisme ?

Système d'oppression

Elle ajoute « Je suis Réunionnaise, fruit du métissage entre une mère noire et un père blanc » et conclut ainsi ne pas pouvoir être raciste. Cependant, le métissage n'a jamais empêché le racisme... Cet argument digne du « j'ai un ami noir » montre bien le problème principal de ce genre de débat, notamment à La Réunion. Chacun rejette en bloc l'éventualité même de pouvoir être ou de réaliser un acte raciste, car nous sommes un peuple métissé. Or, le métissage n'a et ne sera jamais une solution pour faire disparaître le racisme. En effet, le racisme comprend une dimension systémique, c'est-à-dire que c'est un système d'oppression présent dans toute la société. Le racisme n'implique pas forcément une haine directe envers l'autre, mais se traduit au quotidien par des actes paraissant anodins pour les personnes non concernées, mais en réalité très blessant pour les communautés qui les reçoivent.

Nous voyons malheureusement apparaître depuis quelques années un racisme latent à La Réunion, qu'il soit négrophobe de façon exceptionnelle comme ici, ou malheureusement de façon quotidienne envers notre population d'origine mahoraise, comorienne ou kaf en général. Cela concerne aussi la communauté hindouiste, qui s'est retrouvée visée dernièrement par une pétition stigmatisante, et plus globalement l'ensemble de la population réunionnaise qui subit encore aujourd'hui au quotidien la néocolonisation française et tout le racisme que cela peut engendrer.

Racisme latent à La Réunion

La question d'accorder la parole aux victimes se pose également, car de nombreuses personnes concernées par le racisme au quotidien se sont exprimées et ont condamné cette affiche, mais elles n'ont pas été entendues. La preuve encore une fois que le racisme est très présent, même chez nous à La Réunion. Ainsi, il est plus que temps d'avoir une réponse politique à la hauteur des défis qui nous sont aujourd'hui posés par la hausse de ce racisme latent. Il doit s'agir d'une ferme

condamnation de tout acte raciste, afin de défendre l'unité du peuple réunionnais, ce qui doit se traduire à minima par la fin de la publicité et du financement par les collectivités envers les événements incriminés. Soit l'exact opposé de ce qu'il se passe actuellement, où elles se retrouvent complices de cet acte raciste par leur absence de réponse, ou, encore plus grave par leur approbation comme l'ont fait le Département et la Ville de Saint-Philippe par la voix de son maire Olivier Rivière.

Le racisme n'est pas une liberté d'expression

Ce dernier ose ainsi affirmer haut et fort qu'il continuera à laisser les affiches « blackface » dans sa commune, car « la culture n'a pas de couleur ». Dans ce cas, pourquoi s'acharner à vouloir utiliser une affiche qu'une partie de la (sa) population considère comme étant insultante et dégradante car se sentant visée par la pratique raciste qu'est la blackface ? On peut également noter que si « la culture n'a pas de couleur », la représentation de la domination dans notre société en a bien une, où l'on voit encore aujourd'hui qu'une grande part de la tranche dominante de La Réunion reste « pâle » de couleur de peau, or nous devons aspirer à l'égalité et au respect de tout un chacun.

Pour finir, nous citerons Aurélia Mengin « Nous ne sommes plus dans la poésie, mais dans un message politique, celui de défendre les artistes, dans un pays, où cela devient, visiblement, compliqué ». Nous lui rappelons ainsi, que contrairement à ce qu'elle peut penser, le racisme n'a jamais fait partie de la liberté d'expression et est, au contraire, un délit puni par la loi. Ce qu'il faut défendre c'est la fin de toutes les discriminations dans notre société pour que les Réunionnais puissent vivre en paix, dans la justice sociale et l'égalité.

Gaëlle Antoine

Edito

L'Est des États-Unis face à une « bombe cyclonique »

Les dérèglements causés par le changement climatique ne cessent d'avoir des conséquences. Elles se manifestent notamment par des phénomènes extrêmes plus nombreux. La semaine dernière, la France a été touchée par un phénomène porteurs de vents aussi forts que les dépressions tropicales, avec d'importantes précipitations et leur lot d'inondations. Dans le même temps, les États-Unis ont connu des tempêtes de neiges intenses. Des flocons ont été même observées en Floride, où les habitants peuvent affronter en été des cyclones tropicaux.

Cette fois, le pays dirigé par Donald Trump se prépare à faire face à ce que le « Washington Post » nomme une « bombe cyclonique ». Ce phénomène se caractérise par une baisse brutale de la pression atmosphérique de 24 millibars en 24 heures. Les instruments ont relevé une chute de 44 millibars. Au cœur de cette tempête qui touchera la Nouvelle-Angleterre, la pression attendue ne dépassera pas 950 millibars. C'est une valeur observée pour les cyclones tropicaux, mais c'est du jamais vu pour une tempête hivernale. Pour le moment, les dégâts sont difficiles à prévoir. Ce qui est moins incertain, ce sont des records de froid à attendre dans le Nord-Est des États-Unis.

Ceci rappelle que le changement climatique n'a pas de frontière, et que ce n'est pas parce qu'un dirigeant politique décide d'ignorer un problème que celui-ci disparaît. En effet, Donald Trump a retiré son pays de l'Accord de Paris sur le climat, et il veut satisfaire les intérêts des compagnies pétrolières en ouvrant à leur appétit toutes les ressources disponibles aux États-Unis. Leur mise en exploitation ne manquera pas de provoquer des émissions de gaz à effet de serre supplémentaires qui aggraveront la crise climatique.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Nouvel éboulis, un drame évité de justesse

Route de Cilaos : à quand un itinéraire sécurisé ?

Des roches sont tombées sur des voitures circulant hier sur la route de Cilaos. Fort heureusement, seuls des dégâts matériels sont à dénombrer. Ce drame évité de justesse rappelle que la question de la sécurisation de la route de Cilaos reste un chantier à lancer.



Construite en pied de falaise, la route de Cilaos est le seul itinéraire reliant le cirque au littoral. Son tracé visait à valoriser les terrains d'un propriétaire foncier de l'époque, au détriment de l'intérêt général. 80 ans après son inauguration, il n'a pas changé alors qu'il montre chaque jour sa dangerosité. C'est pourtant le passage obligé pour les habitants de Cilaos qui doivent se déplacer en dehors de la commune pour rechercher un emploi, travailler ou aller à l'école. C'est aussi le seul moyen de se rendre à Cilaos pour les touristes. Cette route enregistre donc plusieurs centaines de milliers de passages par an.

Sa structure fait d'elle un itinéraire très dangereux en raison des chutes de pierres. Un pan de falaise peut même s'effondrer. Plusieurs personnes ont déjà perdu la vie. Sur un secteur particulièrement exposé, la route a été déviée près du lit de la rivière, mais cette solution n'est pas envisageable partout. Cette route

est donc impossible à sécuriser.

La route en mer passe avant

C'est pour cette raison que des projets avait été lancé, il était question d'un tunnel. Rendre la route de Cilaos sûre à 100 % suppose des investissements considérables. C'est une route nationale, elle est sous la responsabilité de la Région. C'est donc à cette collectivité de mobiliser les financements nécessaires. Or le projet de la route en mer reste la priorité pour la Région Réunion. Cela se fait au détriment d'autres investissements. Ainsi depuis bientôt 8 ans, cette collectivité n'a réussi à faire sortir de terre qu'un seul lycée, alors qu'avant 2010 le rythme était de deux tous les trois ans. Même constat du côté des investissements routiers. La seule livraison importante, celle du pont de la rivière

Saint-Etienne entre Saint-Louis et Saint-Pierre, était un chantier déjà bien avancé quand un changement de majorité eut lieu en 2010 au Conseil régional.

Plus largement, le BTP ne peut que constater qu'en dehors du chantier de la route en mer, son chiffre d'affaires ne cesse de baisser. C'est la conséquence de choix politiques, dont celui de consacrer au moins 2 milliards d'euros à la réalisation d'une bien hypothétique route en mer.

Population prise en otage

Pendant ce temps, les usagers de la route de Cilaos continue de risque quotidiennement l'accident en raison de la menace des chutes de pierres. Des réparations d'urgence imposent des fermetures totales comme cela a été encore le cas la nuit dernière. Mais elles ne règlent pas le problème. Cette situation n'est sans doute pas étrangère au manque de développement du cirque de Cilaos. Le seul lien pour son désenclavement est en effet une route tortueuse et exposée aux chutes de galets. Cet itinéraire n'est pas adapté à la situation, car la force de la gravité continuera toujours à faire son œuvre. C'est une population qui est prise en otage du fait du manque de financements pour régler une question élémentaire de sécurité. L'urgence est donc d'agir pour ne plus que des milliers de personnes cessent de prendre des risques tous les jours uniquement pour se déplacer. Mais pour envisager rapidement une issue à ce problème, une nouvelle politique est nécessaire.

Deux morts, deux disparus, la côte Est durement touchée

Cyclone Ava : bilan catastrophique à Madagascar

Devenu un cyclone, la tempête Ava a provoqué des drames à Madagascar. Le phénomène s'est abattu violemment sur la côte Est de la Grande île. Il a causé d'importants dégâts, notamment à Toamasina et Brickaville. Le dernier bulletin du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes de Madagascar fait état de 2 morts, deux disparus, plus de 15.000 déplacés et plus de 20.000 sinistrés.

Depuis plusieurs jours, La Réunion connaît de fortes pluies en raison de la tempête Ava. La vigilance sur ce point a seulement été levée hier soir. Si pour notre île ce phénomène apporte une eau bienvenue en raison de la sécheresse, à Madagascar, c'est un cyclone qui a frappé. Il a fait des ravages le long de la côte Est de la Grande île, notamment à Toamasina et Brickaville. Il a également apporté du vent fort et de la pluie dans la capitale Antananarivo où plus de 2.000 sinistrés sont à dénombrer. Entre la côte Est et la capitale se trouvent d'autres villes dont Moramanga. Leur population a dû elle aussi être gravement touchée. Dans un communiqué, la présidence de la République de Madagascar donne plus de détail sur les dégâts et les mesures prises pour y faire face. Voici quelques extraits.

« La ville de Toamasina et ses environs ont été durement frappés par le cyclone tropical Ava. Le météore a touché terre le vendredi 5 janvier au Nord du Grand Port de l'Est, avec des rafales de vent de plus de 200 km/heure. De nombreuses habitations sont

détruites ainsi que des bâtiments administratifs et des écoles. La plupart des installations électriques ont également été endommagées, entraînant une coupure de l'électricité dans plusieurs quartiers de la Ville.

Le Président de la République Hery Rajaonarimampianina, et son épouse se sont rendus sur place ce 6 janvier, pour constater les dégâts, pour exprimer leur soutien aux victimes, et apporter des aides d'urgence aux sinistrés. A travers le BNGRC, différentes aides ont été remises, à savoir : 50 tonnes de riz, 10 tonnes de légumineuses, 3000 tôles en aluminium, 10 tentes de 36 m², 20 tarpaulins, 20 cartons de savons, 200 moustiquaires et 200 couvertures. En son nom, le couple présidentiel a remis 1000 tôles et 10 tonnes de riz. Les opérateurs du secteur privé de Toamasina ont tenu également à s'associer aux aides d'urgence en octroyant 40 tonnes de riz.

Le Chef de l'Etat a dirigé une réunion d'urgence avec les autorités locales à l'hôtel Calypso. Parmi les priorités définies lors de cette réunion figurent le rétablissement de l'électricité et de l'approvision-

nement en eau potable dans toute la ville de Toamasina. Décision a été prise également de procéder à l'assainissement de la ville afin de prévenir tout risque d'épidémie. Par ailleurs, au niveau de l'éducation, des travaux d'urgence seront entrepris pour que les écoles endommagées puissent rouvrir de nouveau. Le Président de la République, les membres du Gouvernement ainsi que les autorités locales s'étaient aussi rendus au Lycée Rabemananjara dont les infrastructures ont été endommagées à 80 % . »

Nos voisins sont donc touchés par une catastrophe de grande ampleur. Cette situation concerne également La Réunion, au nom de la solidarité entre les peuples. Gageons que des initiatives ne tardent pas à se manifester pour marquer notre solidarité nos voisins durement éprouvés à Madagascar.

In kozman pou la rout

« Lé préférab abiye aou ké nourri aou »

Désèrtin moun lo vant la poin lo fon. Sa i manz ! I manz ! i manz ! i diré zot i arèt ar pa zamé. Mi pans konm moin zot la fine trouv demoun konmsa dann z'ot vi é la plipar d'tan alé pa kroir zot lé gro, sansa graé, souvan dé foi zot lé mèg konm in z'arète. I diré, lo manzé i pèrd par la dann in fon pèrdi. Etan pti moin la trouv demoun konmsa é moin la touzour admir z'ot kapasité pou mète anndan. Solman oila, mi koné pa si zot téi manz toulézour sak zour matin, onzèr, lo soir. Pars mèm koméla na d'moun i fé pa troi ropa... an touléka pa toultan. Zot i dir ar pa ou, ni moin, ni d'moun étranj pars zot néna konm in ont dsi la késtyonn manzé. Moin lé sir si zot té i gingn détak in pé z'ot parol zot noré dé shoz pou dir dsi lo konplèks goni vide pars d'aprè sak moin la tandi dir, sa la pa in kréyon déyèr l'orèy. Alé ! Pans kant mèm sa si zot i gingn dégaz in tan é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Otè

L'ané 2018, sa in l'ané vayan sa ! L'ané 2017 té in n'ané d'shyass !

Shak ané i port kisoï 365 kisoï 366 zour ; douz moi épi sinkant dé somenn. Sa sé in n'afèr ni koné dopi dann tan nou téi sar l'ékol é na ponn kikilik la dsi, la poin pou kikiliké, sa lé réglé konm papyé d'mizik. Nout tout i koné lo kalandriyé grégorien : la tèr i tourn dabor dsi li mèm é li pran in zour pou sa, épizapré otour d'solèye. Pou tourn otour d'solèy li mète in n'an plis in pti shouya épou rotrap lo pti shouya in foi dann katran i arzout in zour avèk lo moi d'févriyé. Donk so févriyé la, li nana vintuit zour épi vint nèf in foi rant rant. Mé la pa sa mi vé dir azot. La pa sa mi vé anparlé.

Mi vé anparl la bone ané épi la movèz ané. Mé oplis i sava i antan dir : l'ané la sé in l'ané d'shyass ! Lé tan k'i fini ! Aspéron l'ané k'i vien sar méyèr ! Si tèlman ké ou i fé port dsi l'ané, in sinp tiktak grégorien la fote si dann l'ané ou l'amène in bone vi sansa in vi an zobolmouk. Mé z'amî, l'ané lé ni bon ni pa bon. L'ané sé l'ané, li vé pa ou d'bien, li vé pa ou d'mal non pli. In sinp tiktak pou diviz lo tan, pou roganiz ali konmsa ni pé artrouv anou dann lo tan.

Pou kosa artrouv anou ? Pou konète bann date lé inportan dann nout vi anou. Kèl zour la rantré ! Kèl zour vakans ! Kèl zour moin la maryé sansa moin la demaryé. Kèl zour mon bann zanfan lé éné. Kèl zour mon vyé famiy lé désédé. Kèl zour moin la lèv travaye, kèl zour moin la pèrd travaye. L'ané i mark lo tan konm bann born kilomètrik i mark la rout. Pa pliské sa ! Pa moins ké sa ! Domann pa li sak li pé pa fèr pou ou.

Domann aou, plito, kosa ou i pé fé pou ou é pou lé zot. Domann aou koman ou i pé fé pou tir bann l'anspèk i bar out shomin Domann aou kosa ou i pé fèr pou kass la kord i anpèsh aou avansé ! Konm nout vyé famiy zésklav té apré domandé tou lé zour shak zour koman zot i pé gingn z'ot libèrté é si posib san atann l'arivé papa Sarda. Ala la klé : atann pa l'arivé papa Sarda ! Kont dsi ou mèm épi dsi out bann kamarad ! Pou shan j la vi an bien, pa an mal ! Lé vré nana dé shoz ou i pé pa shanjé mé kalkil bien si ou i pé pa sinplomman amélyoré é amélyoré, sanm pou moin lé déza in gran poin.

Alé ! Ni artrouv pou diskite dé sa. Obli sak moin la mark an o la .L'ané mé z'amî, konm moin la di : in sinp détaye téknik ! Pa plis, pa moins ké sak li lé é sirtou alé pa trouv la dan in kékshoz majigador.

Justin